
**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES ET DU PLAN**

**DIRECTION GENERALE DE LA
PLANIFICATION ET DES POLITIQUES
ECONOMIQUES**

**DIRECTION DE LA PREVISION
ET DES ETUDES ECONOMIQUES**

COMPTE RENDU DU XVIII^e POINT ECONOMIQUE DE LE DPEE

La 18^{ème} édition du « Point Economique de la DPEE » s'est tenue le **mercredi 11 février 2015** à l'hôtel **TERROU-BI** à partir 09h 45mn. La conférence a été présidée par **M. Djibril DIONE, Directeur Adjoint de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE)**. Les débats ont été modérés par **M. Ibrahima SAR, ancien Ministre du Budget**.

Les thèmes inscrits à l'ordre du jour ont été les suivants :

- Crédibilité budgétaire au Sénégal ;
- Finances publiques : évolution des principaux agrégats du TOFE depuis 1980 ;
- Apprendre du passé pour un meilleur succès du PSE: Quelle politique économique ?

Le premier thème a été présenté par **M. Youssoupha S. DIAGNE, chef de la Division des Etudes et des Politiques Economiques de la DPEE**. M. DIAGNE a commencé sa présentation par un rappel de la définition de la crédibilité budgétaire qui s'obtient à l'issue du maintien, sur une période suffisamment longue, de surplus ou de niveau faible de déficit public. La crédibilité budgétaire permet à un Etat d'éviter de subir les conséquences de l'équivalence ricardienne¹ en cas de dégradation passagère du déficit. Ce qui conduit à une certaine marge de manœuvre lui permettant de creuser temporairement le déficit pour satisfaire des besoins de financement urgents.

Au Sénégal, la situation des finances publiques a été caractérisée par un faible niveau de déficit budgétaire (1,7% du PIB) entre 1993 et 2005 suivi d'une dégradation du solde

¹ Les agents économiques pourraient dans ce cas anticiper une augmentation des impôts et constituer des épargnes de précautions.

budgétaire qui s'est établi en moyenne à 5,2% du PIB sur la période 2006-2013. En outre, l'analyse descriptive des lois de finances sur la période 2006-2010 montre le recours à des réaménagements budgétaires infra annuelles se traduisant par une modification de la structure des dépenses publiques pouvant nuire à l'atteinte des objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, le budget d'investissement est essentiellement dominé par les transferts en capital. En effet, à l'exception de l'éducation et de la santé, à l'étape d'ordonnancement, la quasi-totalité du contenu des dépenses d'investissement est composée de transferts en capital.

Enfin, des tests empiriques de soutenabilité ont été effectués sur la période 1993-2013 pour vérifier si la contrainte budgétaire intertemporelle du Gouvernement a été respectée. Les résultats montrent un ajustement partiel des dépenses publiques par les recettes budgétaires. En effet, une augmentation de 1% des dépenses publiques s'accompagne de 0,57% de recettes budgétaires supplémentaires. Ce qui indique une soutenabilité faible du budget du Sénégal. Ainsi, sous ce rapport le Sénégal est comparable aux Etats-Unis qui ont un coefficient de 0,6%, par contre la France présente une soutenabilité plus faible (0,24%). Cette performance du Sénégal s'explique par la bonne tenue du recouvrement des recettes fiscales sur la période, imputable aux réformes entreprises, la modernisation de l'administration fiscale et dans une certaine mesure l'allègement de la dette aux titres des initiatives PPTE et IADM.

L'étude recommande plus de réalisme dans les prévisions de recettes budgétaires, la limitation des réaménagements budgétaires en cours d'année, l'utilisation des outils tels que les Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et les Cadres de Dépenses Sectoriels à Moyen Terme (CDSMT), le respect rigoureux du calendrier budgétaire, le renforcement du rôle et du pouvoir des structures de contrôle et le respect strict des délais de transmission des rapports vers ces structures de contrôle.

La deuxième présentation a été faite par **M. Souleymane Loum THIAM** et **M. Pape Malick NDOUR de la DPEE**. M. THIAM a fait le point de la situation globale sur la croissance, le solde budgétaire et l'évolution des recettes budgétaires. Les principaux enseignements sont les suivants.

Dans les années 70, la situation économique du Sénégal a été marquée par une conjoncture internationale défavorable suite aux deux chocs pétroliers et un cycle de sécheresse interne, ce

qui a plongé l'économie dans une série de déséquilibres macroéconomiques profonds et durables. Ainsi, de 1980 à 1994, l'économie a été caractérisée par un taux de croissance moyen faible (2,3%) et un déficit budgétaire relativement élevé (3% du PIB). Par la suite, un rebond de l'activité et des déficits faibles ont été notés pendant la période post-dévaluation grâce aux ajustements structurels et les réformes fiscales. Mais depuis 2005, la situation est devenue semblable à celle qui prévalait avant la dévaluation, en raison des crises et de l'augmentation des dépenses en capital (électricité, arachide).

Plusieurs réformes ont été entreprises avant la dévaluation, mais celles-ci n'ont pas permis d'augmenter considérablement le rythme d'évolution des recettes (6,9%). Par contre celles mises en œuvre sur la période 1995-2005, ont permis d'atteindre sur cette période des taux de croissance en moyenne de 10,3%. Mais depuis 2006, ce taux a baissé jusqu'à atteindre 6,8%.

M. NDOUR a fait l'économie de l'exécution des dépenses publiques qui ont été marquées par une faible évolution durant la période 1980-1994, imputable notamment à un faible niveau de recouvrement des recettes en liaison avec la faiblesse de l'activité économique et les tensions sociopolitiques qui ont caractérisé cette période. A partir de 1995, cette dynamique s'est poursuivie et s'est accentuée, notamment sur la dernière décennie. Ainsi, sous l'effet des grands projets d'infrastructures et des dépenses courantes, le ratio des dépenses publiques sur le PIB qui était de 22,7% entre 2001 et 2006 a augmenté pour atteindre 27,5% entre 2007 et 2012. La part des dépenses de fonctionnement a été en dessous du seuil des 30% entre 1980 et 1999, mais sous l'effet des transferts et subventions durant la période 2000-2013 celle-ci a fortement augmenté. Aussi, la part des investissements publics a augmenté. Toutefois, vu l'ampleur des dépenses, on note une diminution du taux de couverture par les recettes fiscales depuis 2000.

Enfin, **M. NDOUR** a terminé son exposé en formulant quelques recommandations. Celles-ci portent essentiellement sur la poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale, de la modernisation de l'administration fiscale, de la rationalisation des dépenses de fonctionnement pour financer davantage les investissements publics ; l'amélioration de l'efficacité des investissements publics pour plus d'impact sur la croissance économique ; la création des marges budgétaires pour pouvoir faire face aux chocs exogènes.

En ce qui concerne la dernière présentation, **M. Philip ENGLISH économiste principal de la Banque Mondiale pour le Sénégal**, a eu à partager quelques leçons à tirer du passé pour un succès du PSE. Il a commencé par souligner la faiblesse du taux de croissance économique

du Sénégal depuis 2005, qui se trouve être en deçà de la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne. Selon **M. ENGLISH**, le PSE traduit une vision louable, mais comporte des hypothèses de croissance très optimistes. Il a aussi souligné le fait que le PSE ne présente pas de cibles spécifiques pour le ratio de la dette sur le PIB. En effet, les cibles de croissance doivent être accompagnées d'un engagement à limiter la dette, et l'adoption de mécanismes correctifs prenant effet en cas de contre-performance de l'économie. A cet égard, bien que la dette publique soit soutenable, elle a quand bien même doublé en 7 ans.

Par ailleurs, l'économie, qui présente un niveau de productivité totale des facteurs relativement faible, a été impulsée par le secteur des services et les transferts privés jusqu'en 2009, mais ces derniers se sont stabilisés par la suite en raison de la crise économique mondiale.

Pour **M. ENGLISH** le Sénégal doit accélérer sa croissance, mais cela nécessite une stratégie de diversification et de développement de nouvelles sources de croissance avec un accent particulier sur les exportations. En outre, le secteur des services est susceptible de demeurer le moteur de la croissance, notamment le tourisme, les télécommunications et les services financiers, mais également les services aux entreprises et à l'éducation. De même, l'agriculture peut jouer un rôle important dans la réduction de la pauvreté, à condition d'en accroître la productivité par l'irrigation et l'amélioration des intrants. L'accent doit être mis davantage sur la promotion des investissements au-delà des Partenariats Public-Privés (PPP), par le renforcement de la concurrence et l'amélioration du climat des affaires. Le gouvernement doit, contrôler la consommation publique, améliorer la qualité des investissements publics, favoriser l'épargne et stimuler l'investissement privé. Enfin, l'Etat doit éviter la concurrence directe des investissements.

A la suite des présentations, **M. SAR** a donné quelques précisions et contributions en matière d'élaboration du budget et les problèmes que l'on rencontre dans la pratique, non sans faire quelques rappels de certaines notions économiques à l'attention de l'assistance, avant d'inciter l'assistance à une participation de qualité aux débats.

Un certain nombre de suggestions et de préoccupations ont été formulées par les participants. A ce titre, **M. Aliou FAYE du CEPOD** a expliqué le problème d'efficacité des dépenses publiques par les chocs exogènes. Ainsi, la question principale qu'on devrait se poser est celle de savoir comment aménager les finances publiques pour la transformation de l'économie. En d'autres termes, il s'agit de voir comment faire de telle sorte que l'économie en se

transformant auto-génère des recettes. Enfin, il a souligné le rôle de la DPEE pour un meilleur cadrage macroéconomique.

M. DIONE de la DPEE a précisé que le budget est une prévision de recettes et de dépenses qui est basé sur un scénario d'activité qui dépend à son tour des paramètres exogènes. Ce qui peut générer des écarts entre la prévision et l'exécution du budget, lorsque l'activité ne se comporte pas comme prévue.

Les autres intervenants ont été des acteurs du secteur public, du secteur privé, des bailleurs et des chercheurs.

Par rapport à l'étude sur la crédibilité budgétaire, il a été noté que les dates de comparaison pour le test de soutenabilité entre les pays n'étaient pas similaires. Cette différence a été expliquée par la disponibilité des données. En outre, à la question relative au choix du modèle, **M. DIAGNE** a précisé que le cadre du « Point Economique de la DPEE » n'était pas très approprié pour présenter la méthodologie. Ainsi, il a rappelé que les études de la DPEE sont validées par un comité scientifique, néanmoins il restait ouvert à toute discussion. Enfin, il a été relevé la nécessité de mettre en place un instrument de planification à proposer aux décideurs pour limiter le recours à des réaménagements budgétaires en cours d'exercice.

Pour ce qui est de l'étude sur l'évolution des principaux agrégats du TOFE, il a été suggéré de regarder la question de l'adaptation de l'administration par rapport au processus politique, car sur la période de l'étude le Sénégal a connu trois régimes. Cette question a permis de signaler que le lien entre la politique budgétaire sur le cycle économique est plus fort à l'approche des élections.

La question de la faiblesse de la productivité des facteurs a aussi été soulevée. Elle est due en grande partie par l'augmentation du coût du foncier et celui de l'énergie. Sur cette question, il a été rappelé que la productivité était positive pendant la période post-dévaluation, notamment lorsque l'on combine une politique budgétaire et une politique monétaire. Ce qui veut dire que la politique mixte a été plus efficace.

Enfin, en ce qui concerne la réussite du PSE, il a été noté que son succès dépendra de la capacité de l'économie à attirer plus d'Investissement Direct Etranger (IDE), car l'Etat ne peut pas creuser le déficit de manière continue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 14h 00mm.